

AVIS AUX RIVERAINS

Octroi de Bray

Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,

Les trois précédentes phases des travaux du giratoire de l'Octroi de Bray se sont terminées et grâce à votre bonne collaboration, ces travaux ont pu être réalisés dans les meilleures conditions.

Dès lors, afin de poursuivre dans cette bonne dynamique, nous souhaitons vous informer que la société « WANTY » procédera à la réalisation de la 4^{ème} phase des travaux, route de Mons dans le carrefour entre l'Avenue Léopold III et la route de Mons, du 14/11/2022 au 28/11/2022.

Afin de permettre la bonne réalisation de cette opération et afin de prendre les mesures nécessaires en vue de garantir la sécurité publique et d'éviter les accidents, nous vous informons que :

- La circulation sera réduite à deux bandes, Route de Mons sur son tronçon compris entre le Champs de Carrières et le n°557. La vitesse sera réduite au préalable à l'approche du carrefour Route de Mons/avenue Léopold III à 50 km/h puis 30 km/h sur toute la longueur du chantier.
 - La circulation de l'avenue Léopold III sera interdite excepté circulation locale.
 - Le carrefour route de Mons/avenue Léopold III sera passé en sens unique.
Sens autorisé : de la route de Mons vers l'avenue Léopold III.
 - L'avenue Léopold III sera passée en voie sans issue, après le dernier établissement en direction de Mons.
 - La circulation venant de Mons en direction du rond-point du Pont Saint-Vaast sera déviée jusqu'au rond-point Ruffus afin de prendre la route de Mons dans l'autre sens et ainsi pouvoir s'engager dans l'avenue Léopold III en tournant vers la droite.
 - La circulation venant du rond-point du Pont de Saint-Vaast en direction de Mons sera déviée par le contournement de Binche et par le centre-ville via les axes principaux.
- ➔ La signalisation sera rappelée à chaque carrefour.

Ce délai ne tient évidemment pas compte des intempéries éventuelles et des travaux imprévisibles complémentaires qu'il y aurait lieu, le cas échéant, de réaliser.

Pour toute autre information, vous pouvez contacter le service de la Police administrative au 064/311.660 ou par email (police.administrative@binche.be). Pour les questions techniques, le service Travaux se tient également à votre disposition au 064/230.657 ou par email (travaux@binche.be)

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Concitoyens, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Guillaume SOMERS,
Directeur Général



Laurent DEVIN,
Député-Bourgmestre